



## La part des familles nombreuses se maintient en Ile-de-France

**E**n 2011, en Ile-de-France, une famille sur quatre compte au moins trois enfants, dont au moins un mineur à la maison, contre une sur cinq en France métropolitaine. Entre 1999 et 2011, la part des familles nombreuses est stable dans la région alors qu'elle baisse au niveau national. Deux facteurs peuvent expliquer ces constats : une fécondité relativement importante et une décohabitation des jeunes plus tardive. Les familles nombreuses franciliennes, surtout parisiennes, vivent plus souvent qu'en province dans des logements surpeuplés.

Dalila de Oliveira, Nathalie Couleaud

En 2011, l'Ile-de-France compte 367 000 familles nombreuses (*définitions*) de trois enfants ou plus d'après le recensement de la population, dont 47 000 à Paris et 320 000 dans le reste de la région. Une famille sur quatre est nombreuse dans la région, contre une sur cinq en France métropolitaine (*figure 1*).

### La proportion des familles nombreuses se maintient en Ile-de-France entre 1999 et 2011

Entre 1999 et 2011, le nombre de familles nombreuses s'est accru de 26 000 en Ile-de-France. La proportion de ces familles a légèrement augmenté dans la région, alors qu'elle a diminué de près de 3 points en France métropolitaine. L'Ile-de-France est la seule région métropolitaine à avoir connu une légère hausse. Ce constat est encore plus marqué à Paris où la part des familles nombreuses progresse de 0,7 point contre 0,2 dans le reste de la région, pour atteindre 21,2 % en 2011, soit le même niveau qu'en France métropolitaine. En 1999, cette part était bien inférieure au niveau national. Seule la part des familles de trois enfants augmente en Ile-de-France : elle passe de 16,4 % des familles franciliennes en 1999 à 17,3 % en 2011. La part des familles très nombreuses,

c'est-à-dire comptant quatre enfants ou plus, est à l'inverse en baisse, passant de 7,6 % en 1999 à 7,0 % en 2011 dans la région. Cette diminution est également constatée en France métropolitaine (de 6,6 % à 5,2 %).

### Une fécondité légèrement plus élevée en Ile-de-France qu'en France métropolitaine, mais pas à Paris

L'Ile-de-France fait partie des régions les plus fécondes avec un indicateur conjoncturel de fécondité de 2,03 enfants par femme contre 2,00 en France métropolitaine en 2011 (1,85 en 1999 en Ile-de-France contre 1,79 en France métropolitaine). Jusqu'au milieu des années 80, la fécondité en province était supérieure à celle constatée en Ile-de-France.

La plus forte fécondité en Ile-de-France peut s'expliquer notamment par la proportion plus élevée d'immigré(e)s dans la région par rapport aux autres régions de France métropolitaine. L'indicateur conjoncturel de fécondité francilien des femmes nées à l'étranger est supérieur de plus d'un enfant à celui des femmes nées en France. Près de 40 % des immigrants vivant en France se trouvent en Ile-de-France. La part des immigrants dans la population francilienne est de 17,9 % en 2011 (contre 8,7 % au niveau national). Depuis 1999, cette part a davantage progressé dans la région (+ 3,2 points) qu'au niveau national (+ 1,3 point).

En Ile-de-France comme au niveau national, les immigrants vivent plus souvent avec trois enfants ou plus à la maison (35,0 %) que les descendants d'immigrés (22,3 %), et que la population sans lien direct avec l'immigration (20,0 %). Ainsi, en 2011, parmi les Franciliens vivant avec au moins trois enfants, 43,2 % sont immigrants, et parmi ceux vivant avec au moins quatre

#### 1 La proportion des familles nombreuses se maintient en Ile-de-France entre 1999 et 2011

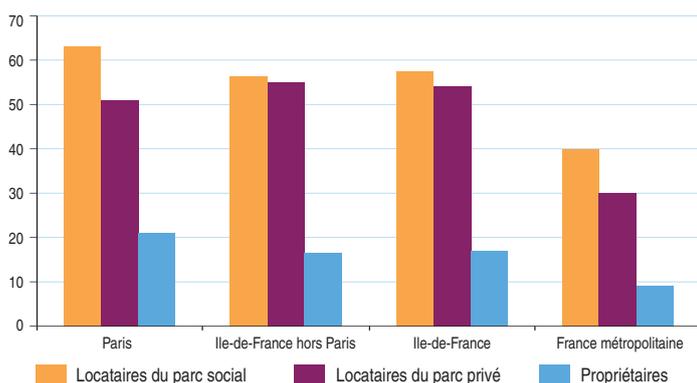
Part des familles nombreuses (en %)

	Part en 2011	Part en 1999	Évolution 1999-2011 (en points)
Ile-de-France	24,3	24,0	0,3
Paris	21,2	20,5	0,7
Ile-de-France hors Paris	24,8	24,6	0,2
France métropolitaine	21,2	23,9	-2,7

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2011

## 2 Les Franciliens sont plus souvent confrontés au surpeuplement quel que soit le statut d'occupation de leur logement

Part des familles nombreuses en situation de surpeuplement (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2011

enfants, 58,3 % sont immigrés (60,0 % si l'on considère la région hors Paris).

À Paris, l'indicateur conjoncturel de fécondité est plus faible (1,55), en lien notamment avec le choix de certaines familles de quitter la capitale après la naissance de leur premier enfant. Cela se reflète dans la structure des ménages à Paris et tout particulièrement sur la part des femmes de 15 à 49 ans, vivant seules, deux fois plus élevée que la moyenne régionale. La proportion de familles nombreuses est plus faible à Paris (21,2 % contre 24,8 % pour le reste de la région). C'est aussi le cas pour les immigrés (27 % des immigrés parisiens vivent avec au moins trois enfants à la maison contre 36 % dans le reste de la région) probablement du fait de leur âge (plus d'immigrés de moins de 25 ans) et de leur origine géographique (plus d'immigrés d'origine européenne à Paris).

### Une décohabitation plus tardive en Ile-de-France qu'en province

En Ile-de-France, le maintien de la proportion des familles de trois enfants ou plus peut s'expliquer par une décohabitation (départ du domicile parental) plus tardive pour les jeunes, compte tenu de l'offre d'emplois et de formations dans la région. Ainsi, parmi les enfants de moins de 25 ans résidant chez leurs parents en 2011, la proportion des 18-24 ans est plus forte à Paris (20,2 %) et dans le reste de la région (19,8 %) qu'en France métropolitaine (16,7 %). En 1999, il n'y avait pas d'écart entre l'Ile-de-France et la France métropolitaine.

Entre 18 et 30 ans, la proportion des personnes vivant chez leurs parents diminue continuellement avec l'âge. Mais l'âge n'est pas le seul déterminant de la décohabitation. Celle-ci est plus aisée pour les plus diplômés ou - à niveau de diplôme égal - pour les mieux insérés dans l'emploi. En Ile-de-France, et en particulier à Paris, dans un contexte de pénurie et de cherté croissante des logements, les jeunes peuvent être davantage contraints à rester plus longtemps chez leurs parents, a fortiori s'ils ne sont pas insérés de façon stable sur le marché de l'emploi.

## Les familles nombreuses en Ile-de-France, et en particulier à Paris, sont davantage confrontées au surpeuplement

Les familles nombreuses franciliennes ont moins accès à de très grands logements et se trouvent, plus fréquemment, en situation de surpeuplement qu'ailleurs en France. Ce constat concerne tous les Franciliens quel que soit leur statut d'occupation (locataires du parc social, locataires du parc privé ou propriétaires) mais à des degrés divers (figure 2). En Ile-de-France, 46 % des familles nombreuses sont propriétaires de leur logement, 37 % sont locataires du parc social et 17 % locataires du parc privé.

Les locataires du parc social et du parc privé sont bien davantage concernés par le surpeuplement que les propriétaires de leur logement. Malgré cela, les familles nombreuses franciliennes, propriétaires de leur logement, sont deux fois plus souvent confrontées au surpeuplement que sur l'ensemble du territoire.

À Paris, la structure du parc immobilier, majoritairement composé de petits logements, ainsi que le coût du logement, amplifient ce phénomène de surpeuplement que subissent les familles nombreuses. Dans la capitale, 70 % des familles nombreuses habitent un logement d'au moins quatre pièces, contre 81 % dans le reste de la région, et 91 % sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Paris compte autant de familles nombreuses propriétaires de leur logement que locataires du parc privé (trois sur dix). Le surpeuplement des familles nombreuses parisiennes est particulièrement élevé dans le parc social, dans lequel logent près de quatre familles nombreuses sur dix (38 %) mais aussi dans le parc privé. Ainsi, plus de la moitié de ces familles occupent un logement surpeuplé (63 % à Paris, 56 % dans le reste de la région, 40 % en France métropolitaine). ■

## Définitions

Une **famille est dite nombreuse** lorsqu'elle compte trois enfants ou plus à la maison, et très nombreuse avec quatre enfants ou plus. On s'intéresse dans la présente étude aux familles nombreuses comportant au moins un enfant encore mineur résidant au logement des parents.

**Un immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. En Ile-de-France, quatre immigrés sur dix ont acquis la nationalité française.

Les **descendants d'immigrés** sont nés en France et ont au moins un parent immigré.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

**Peuplement normal** : lorsque le logement comporte une pièce de séjour, une pièce pour chaque couple ou pour les célibataires de 19 ans et plus, et une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de sept ans ; sinon, une pièce par enfant.

**Surpeuplement** : lorsqu'il manque au moins une pièce compte tenu de la composition de la famille.

Insee Ile-de-France

1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Sylvie Lagarde

Rédacteur en chef :

Christèle Rannou-Heim

Crédits photos : Phovoir

ISSN (en cours)

© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première*, n° 1531, janvier 2015.
- « Les structures familiales des immigrés et descendants d'immigrés franciliens reflètent leurs origines », *Insee Analyses Ile-de-France*, n° 2, juillet 2014.
- « La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ? », Insee, *Economie et Statistique*, n° 469-470, 2014.
- « Une diversité des familles à Paris, avec plus de foyers monoparentaux qu'ailleurs et moins de familles recomposées », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 411, octobre 2013.
- « Ile-de-France : une fécondité toujours élevée, des naissances de plus en plus tardives », *Insee Ile-de-France Faits et chiffres*, n° 299, janvier 2013.

